

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_082

Séance du jeudi 22 novembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 26/11/2018

Présents : 14

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Secrétaire de séance: Alain JAFFARD

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Yves Elie LAURENT, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: Approbation CAO maître d'oeuvre centre de soin - DE_2018_082

Monsieur le Maire expose le résultat de l'appel d'offres lancé en vue de choisir un maître d'oeuvre pour les travaux d'amélioration et agrandissement du centre de soin.

Le choix de la CAO, réunie le 15 novembre 2018 à 20h s'est porté sur l'offre du cabinet Bessin Sebelin pour un montant de 3000 € pour la tranche ferme et 10% du montant des travaux pour la tranche conditionnelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL - VALIDE la décision de la C.A.O. en date du 15 novembre 2018.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

